**Composante 3 : Co-élaboration d’outils d’aide à la décision**

**Fiche d’activité 12 : formation des acteurs/comités locaux sur la prévention et le règlement des conflits**

# **Titre de l’activité : Sessions formation des acteurs/comités locaux sur la prévention et le règlement alternatif des conflits**

# **Responsables :**

Equipe PPT : Doumgo Sana Seveia, Ahmed Mohamed Nadif

Equipe CIRAD: Koffi Alinon**,** Ibra Touré

Equipe IRED :  Nadmba Maurice Gadjibet

# **Résumé contextuel :**

Le projet ACCEPT est un projet de recherche-action en partenariat (RAP) qui vise à contribuer au renforcement de la résilience des pasteurs et agro-pasteurs tchadiens dans un contexte de changement climatique. De manière plus spécifique, il s’agit de produire des connaissances, tester et évaluer des innovations et fournir des outils d’aide à la décision facilitant l’adaptation des pasteurs et des agro-pasteurs au changement climatique, dans un contexte d’accentuation de la compétition sur les ressources agro-sylvo-pastorales. Il est animé par un consortium constitué de l’IRED, de la PPT et du CIRAD. De par sa stratégie de mise en œuvre, ACCEPT compte renforcer les compétences scientifiques et techniques des chercheurs et experts du consortium pour un transfert adéquat des connaissances produites et des outils co-construits avec les partenaires et bénéficiaires du projet.

# **Objectif global :**

L’objectif de la formation est de renforcer les capacités des équipes des partenaires au projet en matière de prévention et règlement de conflits (cf. les modules couverts à l’Annexe 2). Cette formation rejaillira ensuite sur l’ensemble des acteurs bénéficiaires du projet. De manière spécifique, il s’agit de :

1. Connaitre les concepts de base du conflit : définition, manifestation, typologie, Leader et Leadership d’une organisation de prévention et de règlement de conflit ???
2. Connaitre les outils d’analyse du conflit : historique, étapes, Approche Do No Harm
3. Savoir les caractéristiques / Aptitudes du bon médiateur
4. Connaitre les étapes et approches pour la conclusion de compromis
5. Connaitre les formalités pour sécuriser le compromis ;
6. Comment Suivre et Évaluer le processus de facilitation de prévention des conflits

# **Méthodologie**

L’approche pédagogique sera adaptative pour prendre en compte les niveaux des différents participants et structurée autour de sessions documentées avec des supports. La formation alternera cours théoriques et exercices pratiques. Les participants doivent avoir un niveau minimum et avoir l’expérience dans l’utilisation d’outils similaire. Un questionnaire préalable sera rempli par les participants potentiels (CF Annexe 1). Les méthodes d'animation participatives seront utilisées, y compris les travaux de groupe, les jeux de rôle et les discussions plénières. Il est également attendu que la formation incorpore les études de cas que les participants rencontrent dans leurs activités.

 Sur cette base, il est proposé la structure indicative (cf. annexe 2) qui sera développé sous forme de programme spécifique précisant les étapes du renforcement des capacités. Les modules envisagés sont quant à eux esquissés en annexes 3.

# **Résultats attendus**

Les résultats attendus sont :

* Les équipes des partenaires ACCEPT sont formés sur l’utilisation des outils de sensibilité et prévention des conflits SPC
* Les participants renforcent leurs capacités en approches de règlement alternatif des conflits agropastoraux
* Les participants sont capables de délivrer une formation dérivée en cascade aux acteurs sur le terrain notamment les comités locaux de prévention des conflits.

# **Finalité / Objectifs de formation**

Ces sessions de formations contribueront à l’atteinte de l’objectif général du projet ACCEPT qui vise une baisse d’au moins 20% des conflits liés à l’accès aux ressources pastorales et à l’objectif spécifique qui ambitionne qu’au moins 50% des bénéficiaires connaissent et utilisent les OAD.

# **Impact sur d’autres initiatives connexes**

Il y a une grande diversité d’interventions et de bailleurs intervenant dans la transformation pacifique des conflits. A partir du noyau d’experts et de praticiens formés, il est attendu que les projets similaires à ACCEPT ou plus généralement les acteurs à la base de continuer par utiliser les outils-phares en matière de SPC. Leurs besoins et critiques seront pris en compte afin de procéder à des ajustements des méthodes et des outils pour les adapter aux différentes situations rencontrées.

Il existe au Tchad un premier vivier de spécialistes en prévention des conflits à travers la PPT, le PRAPS et le PASTOR ; certains ayant bénéficié ces dernières années des formations et échanges d’expériences croisées entre le Sahel et la Corne de l’Afrique (projet PASSHA). Ils seront mobilisés pour appuyer le processus et constitueront un gage supplémentaire de la poursuite de l’ancrage de l’approche dans les différentes structures impliquées.

# **Calendrier de travail**

Les activités de formation sont prévues à partir de la deuxième année de mise en œuvre du projet ACCEPT. Néanmoins le groupe thématique 8 peut commencer par concevoir le protocole de l’offre de formation sur la SPC. L’idée est d’avoir un protocole de formation finalisé au bout de la première année du projet.

**Annexe 1**

**QUESTIONNAIRE AUX PARTICIPANTS A LA FORMATION EN PREVENTION / REGLEMENT DES CONFLITS**

1. **Identité**

Nom : ……………………………………………………..….Prénom (s) :…………………………………………………………………………………..

Fonction :……………………………………………………… Discipline/Spécialité :…………………………………………………………………

Statut dans le service (bénévole / temporaire / permanent, etc.) : ………………………………………………………………..

1. **Formations précédentes**

Secondaire [ ] ,  Professionnel[ ] , Universitaire [ ]

1. **Expériences vécues en prévention / règlement conflits**

Débutant[ ] ,  Moyen[ ] , Avancé [ ]

1. **Seriez-vous prêt à jouer une rôle particulier au cours de la formation ?**

Oui [ ] ,  Non [ ]

Facilitateur groupe de discussion [ ] ,  Rapportage [ ] , Gestion du temps [ ]  Autre [ ]

1. **Attentes personnelles vis-à-vis de la formation**

Avez-vous des attentes personnelles à spécifier ?

1 :------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------2 :-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3 : ----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Merci de votre compréhension*

**ANNEXE 2 : STRUCTURE INDICATIVE d’un PROGRAMME de FORMATION**

**I.- CONTEXTE et JUSTIFICATION**

**II.- PROGRESSION PÉDAGOGIQUE – ANDRAGOGIQUE**

2.1.- VISION

2.2.-BUT

2.3.- OBJECTIF de FORMATION

2.4.- OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

2.5.- CONTENU

2.6. MÉTHODES

2.7.- RESSOURCES

2.8. MISE en ŒUVRE

2.9.- SUIVI- ÉVALUATION

2.9.1.- les stratégies

2.9.2.- l’organisation des sessions de formation et de sensibilisation

2.9.3.- le calendrier indicatif des interventions

2.10.- ÉVALUATION

2.10.1.- En début de session

2.10.2.- Pendant la session

2.10.3.- En fin de session

2.10.4.- Évaluation d’Impacts et d’Effets induits.

**III.- SUPPORT de FACILITATION des INTERVENTIONS**

**ANNEXE 2 : LES MODULES DE FORMATION EN SPC**

La formation en SPC s’articule autour de 5 modules principaux.

1. Comprendre le conflit : Concepts et Manifestations

Le conflit est la manifestation des différences d’intérêts entre deux individus ou deux groupes, une divergence de points de vue, ou l’échec d’une négociation. Les conflits sont donc inhérents aux relations humaines. Aussi, la perception d’une simple menace peut engendrer ou attiser un conflit. La Théorie des causes du conflit selon Maslow est liée à la privation de l’accès aux besoins humains de base.

Les outils SPC ne sont pas aussi destinés à résoudre les conflits, mais plutôt à les prévenir. Les participants seront dotés de compréhension minimale pour appuyer les agents des projets à la base et être en mesure d’utiliser lesdits outils.

1. L’approche « Ne pas Nuire » ou « Do no harm » et la sensibilité au conflit

L’approche « Do no harm » a été développée par les humanitaires pour rendre leurs interventions sensibles aux conflits. Il s’agit de promouvoir l’impératif humanitaire sur la base uniquement des besoins sans exclusion ou distinction basée sur les opinions politiques, religieuses, raciales, etc. Un concept clé est important à retenir : les connecteurs et les diviseurs (ce qui rassemble et ce qui divise). L’accent y est mis sur les facteurs favorables et sur ceux défavorables à la cohésion sociale. L’approche « Do no Harm » se décline en trois étapes notamment : Connaitre le contexte/le programme, comprendre les interactions et adapter l’intervention.

La sensibilité au conflit quant à elle, est une approche visant à comprendre les conséquences des interventions humanitaires et actions de développement sur la paix et le conflit. L’approche permet d’agir pour optimiser l’effet positif et minimiser l’effet négatif. Dans le contexte du PRAPS, la boite à outils vise à déceler à temps les sources potentielles de malentendus pour leur apporter les solutions consensuelles avant que le conflit ne dégénère et conduise à un affrontement entre acteurs.

La matrice d’analyse du contexte et des acteurs contient une série de questions assortis d’outils pour prolonger la réflexion et amorcer les actions préventives. En quelque sorte ils apparaissent comme un tableau de bord qui indique si les conditions sont réunies ou non pour l’implantation paisible des infrastructures.

1. Les outils SPC (la liste de vérification et le référentiel technique de support)

La liste de vérification « check-list » constitue un bon complément aux CGES de la Banque Mondiale en prenant en compte la dimension humaine du développement. Elle fait ressortir des problèmes cachés, enfouies et les fait remonter à la surface pour les discuter et trouver une solution consensuelle. Ce dialogue social a généralement fait défaut. Cette liste contribue largement à corriger ce déficit que les intervenants constatent sur le terrain.

Ce module est soutenu par des études de cas concrets mettant les participants aux prises avec une situation réelle de terrain où ils doivent utiliser la liste de vérification.

1. Communication participative pour l’adoption de la SPC

Cette session comporte quatre thèmes : Aperçu sur la communication ; Le concept de participation ; L’identification et la hiérarchisation des groupes cibles ; La communication pour le changement de comportement.

1. La médiation : procédé, suivi, formalisation des compromis, impact

C’est une session cruciale qui va permettre de cerner l’assurance que les parties en conflit s’accordent (symétrie d’information, égalité), la volonté réelle des parties de rechercher une solution négociée (leur bonne foi), la maîtrise du conflit par le médiateur, l’existence des moyens de preuve crédibles (écrits, témoignages, etc.), la bonne gestion du conflit par le médiateur (bonnes attitudes notamment à l’égard des parties), la collaboration avec les autorités coutumières, administratives et judiciaires.